

Grâce aux sages règlements faits par les évêques, aux soins pieux et dévoués des membres du clergé qui ont organisé ces pèlerinages et à la prévoyante direction comme au zèle des révérends pères Rédemptoristes, à qui nous avons confié la garde de ce sanctuaire en novembre 1878, ces nombreux pèlerinages se sont accomplis dans des conditions d'ordre et de piété vraiment édifiantes. Il en a été de même des concours de pèlerins isolés qui viennent presque chaque jour invoquer la bonne sainte Anne.

Cette augmentation rapide des pèlerinages et des pèlerins est à la fois le fruit et la preuve évidente de la puissance d'intercession que la bonté divine a accordée à la bonne sainte Anne dans son sanctuaire de Beaupré. Chaque année, au moins une centaine d'objets divers y sont laissés en signe de guérisons opérées. Dans bien des cas, les circonstances de ces guérisons examinées et constatées en prouvent le caractère merveilleux.

Mais comme devant Dieu tout doit se rapporter finalement à sa gloire par le salut et la sanctification des âmes, le nombre des grâces spirituelles obtenues est infiniment plus élevé que celui des guérisons corporelles ou autres faveurs temporelles.

Ceux-là mêmes qui n'ont pas obtenu la grâce temporelle qu'ils étaient venus solliciter, s'en retournent consolés, encouragés et fortifiés pour acquérir une plus belle couronne dans le ciel par la patience et la résignation. Quelquefois même cette résignation a été récompensée plus tard par l'obtention de la grâce qui n'avait été que différée.

Combien d'âmes flétries par le péché y ont recouvré la vie de la grâce ! Qui pourra compter les pécheurs captifs de leurs passions, et à qui sainte Anne a obtenu la liberté des enfants de Dieu ! Que d'âmes tièdes ont senti s'allumer en elles le feu de la ferveur ! Et vous, ô âmes ferventes, n'est-il pas vrai que dans ces pèlerinages une rosée céleste est venue vous donner